

**MANDAT  
PRÉSIDENT, BIATHLON CANADA**

**Juin 2014**

**Relevant de :** les membres de Biathlon Canada

**Entrée en fonction :** par élection à l'assemblée générale annuelle, par suffrage des Membres parmi les sept administrateurs élus, et occupant cette fonction jusqu'à la fin de son mandat actuel.

**Durée du mandat :** tel que précisé dans les Règlements de Biathlon Canada.

**Responsabilités principales :** le président est chargé du leadership d'ensemble de Biathlon Canada, la supervision globale de la direction et des activités efficaces de Biathlon Canada, et la convocation de toutes les réunions et assemblées générales, extraordinaires et du Conseil d'administration, conformément aux règlements officiels. Le président va présider toutes lesdites réunions et assemblées.

**Responsabilités :**

1. S'acquitter de la fonction du président à toutes les réunions et assemblées générales, extraordinaires et du Conseil d'administration.
2. Servir comme membre d'office sur tous les comités et sous-comités.
3. Veiller à ce que toutes les directives dûment adoptées par le Conseil soient mises en pratique.
4. Inviter, à sa discrétion, à toute réunion de Biathlon Canada, à l'exception des réunions du Conseil, une personne ou des personnes dont la présence appuierait les meilleurs intérêts de Biathlon Canada.
5. Représenter Biathlon Canada auprès des autres organismes dans le cadre des réunions ou affaires, ou désigner un agent pour le faire. Ces autres organismes incluent, sans en être limités à — UIB, Comité olympique canadien, Sport Canada, et À Nous le Podium.
6. Surveiller et diriger, au besoin, les relations nationales et internationales de Biathlon Canada.
7. Suivre et superviser la direction globale des activités de Biathlon Canada.
8. Suivre, diriger et coordonner les activités des autres administrateurs, le cas échéant.
9. Présider le jury d'appel aux événements nationaux accrédités, conformément à la politique officielle d'organisation des compétitions, ou désigner un autre membre du Conseil pour s'acquitter de cette responsabilité au besoin.
10. Coordonner la production des documents stratégiques de Biathlon Canada et surveiller l'élaboration des plans opérationnels et les politiques qui s'imposent pour la gouvernance efficace de l'organisme.
11. Soumettre un rapport par écrit aux membres, et aux réunions extraordinaires, le cas échéant, faisant le bilan du statut global et du rendement de Biathlon Canada.